

## CSN du 30 juin 2016 - Présentation du bilan 2015

Résumé de la présentation faite par Sophie Toussaint-Leroy, Trésorière nationale devant le CSN.

*Le rapport intégral et les bilans donnés en séance sont disponibles sur demande au secrétariat du SNTRS-CGT.*

### **GENERALITES ORGANISATION ET TRESORERIE**

Données chiffrées concernant les effectifs et les rentrées de cotisation : récapitulatif de syndicalisation et les rentrées de cotisation sur la période 1997-2015 ; évolution sur les dix dernières années, par établissement et section ; adhésions et démissions et cotisations par section pour l'année 2015.

On constate une baisse de 1% du nombre d'adhérents. Le principal motif de démission est le départ à la retraite. Le nombre d'adhésions ne compense pas les départs.

Cette baisse se répercute sur le montant des cotisations perçues, contrairement aux années précédentes où ce montant augmentait régulièrement.

En comparaison avec 2014, baisse de 3.75% du nombre des adhérents au PAC. Le nombre des adhérents manuels a diminué dans les mêmes proportions. On constate des difficultés pour percevoir ces cotisations, certains adhérents n'ayant réglé aucune cotisation en 2015.

Le nombre total de FNI a diminué de 3%.

Le rapport timbres/FNI est stable, à 10,25, il faut donc poursuivre l'effort, pour faire rentrer les cotisations manuelles et les impayés.

La mise à jour des indices des adhérents permettrait de limiter la baisse du montant des rentrées de cotisations. Cela passe par la mise à jour des cartes d'adhésion. Fin 2015, moins de 50% des adhérents avaient renvoyé leur carte d'adhésion de l'année.

Un petit rappel sur la répartition des cotisations : 10% restent aux sections, et 90% reviennent à la trésorerie nationale. Sur ces 90%, le syndicat reverse les contributions à la Confédération, l'UGICT, l'UGFF, la FERC, et le champ territorial, via COGETISE. Pour 2015, ces reversements représentent 48,78% du montant des cotisations reçues par le syndicat national. Seule la part qui reste au syndicat après les reversements Cogetise apparaît au bilan.

### **BILAN FINANCIER 2015**

Ont été présentés et commentés les documents suivants :

#### **1. Compte de résultat et bilan consolidé**

Le résultat de l'exercice fait état d'un déficit de près de 4 550€ lié à l'organisation du congrès en janvier 2015.

Les années de congrès sont toujours déficitaires (en 2011 le déficit était de 17794€, déficit compensé sur les deux exercices suivants). Ce déficit pourra aisément être compensé en 2016.

#### **2. Compte de résultat et bilan des sections**

Le résultat de l'exercice 2015 des sections fait état d'un déficit de 20 024 €, ce qui est prévisible une année de congrès. En 2011, année du précédent congrès, le déficit des sections s'élevait à 22 952€.

Les recettes, principalement les cotisations et les subventions, sont en légère baisse par rapport à 2014 : cotisations -1%, subventions -9%.

Les dépenses sont, par ordre d'importance :

La participation au congrès représente 47 % des dépenses des sections pour l'année 2015.

Les frais de mission, qui concernent les déplacements dans le cadre de l'activité locale, sont en baisse, à 12 790€. Les sections ou régions qui ont le plus de frais de mission, déplacements et réception sont : la section nationale INSERM, la région Provence, la section Alpes et la section Midi-Pyrénées.

Les frais bancaires sont en augmentation de +2%. En lien avec la facturation de frais de clôture de compte, de duplicata de relevés de compte et la gestion d'un chèque sans provision sur des comptes de la Banque Postale.

Vient ensuite l'achat de petit équipement et fournitures de bureau en baisse de près de 6%. Il s'agit de l'achat de téléphone, micro-informatique, mobilier et papeterie. Ces dépenses concernent principalement trois sections : la Région Provence, la section nationale Inserm et la section CNRS Lyon.

Viennent ensuite les frais de presse, documentation et de tirage : en hausse de 4%, pour les abonnements à Vie Nouvelle, la NVO, le Peuple.

Ensuite, les actions de solidarité qui concernent 11 sections : collecte pour frais de justice, soutien d'associations de jeunesse populaire et soutien aux grévistes.

Les frais de justice: concernent la section de Montpellier pour un recours au tribunal administratif et la section de l'IRD pour un conseil juridique.

Les frais postaux et de téléphone : sont en forte baisse - 47% par rapport à 2014.

Enfin, les frais engagés à l'occasion de formations syndicales : pour les sections IRD et Midi-Pyrénées.

### **3. Compte de résultat et bilan du syndicat national**

L'exercice 2015 au niveau national est excédentaire de 15 474€.

Les produits du syndicat national proviennent des cotisations, de la contribution de l'INSERM, des apports des sections au national, et de la contribution de l'UGFF aux frais de formation. Et, en 2015, la participation des sections au congrès.

Par ailleurs, dans le cadre du droit syndical, le CNRS met à disposition du syndicat, en plus des locaux, une allocation annuelle, sous forme de droit de tirage sur des crédits de subvention d'Etat, gérés par la Délégation régionale Paris-Villejuif. Ces crédits n'entrent pas dans le bilan comptable.

Détail des principales recettes, par ordre d'importance :

Les cotisations, dont le montant est en baisse de -1%.

L'apport de la section INSERM, à même hauteur que les années précédentes, pour participation à l'hébergement et au fonctionnement au siège national à Villejuif.

Les dons internes correspondent à la remontée au niveau national du solde de la section IAP.

Le remboursement de formations syndicales, 1659 €, correspond à la participation annuelle versée par l'UGFF pour le montage de nos actions de formation.

Pour ce qui concerne les dépenses au niveau national :

Afin de ne pas fausser les pourcentages, la dépense « congrès », qui n'intervient que tous les trois ans, et qui fait l'objet d'un bilan à part n'est pas prise en compte.

Par ordre d'importance :

Les frais de personnel pour les deux salariées du syndicat, représentent 61% des dépenses 2015. Ce montant comprend les salaires, les cotisations patronales et les frais de formation.

Les frais de missions représentent 29 % des dépenses. Nous avons réuni sept fois la commission exécutive. Les frais de mission des membres du Bureau national sont restés stables, sachant que 6 membres du BN ne résident pas en région parisienne. Des camarades du BN se sont déplacés pour animer des AG ou des réunions à Lille, Montpellier, Grenoble, Nancy, Nantes, Marseille et Rouen. Le syndicat a financé également les missions liées à la préparation de trois CA du CAES du CNRS, de deux réunions des élus en CAP, d'une réunion des élus au Comité national, d'une réunion du groupe de travail « communication » et la tenue de trois Commissions financières de contrôle.

Les dépenses de formation syndicale sont en baisse par rapport à 2014 car nous n'avons tenu qu'une journée d'étude. En plus de cette journée d'étude, le syndicat a financé des stages de formation en région, animés par Daniel Steinmetz, Michel Pierre et Jacques Audin, et sept camarades ont suivi des formations organisées par la FERC ou l'UGFF.

Deux postes ont connu une augmentation importante par rapport à 2014 : la ligne sous-traitance et la ligne affranchissement. Cela est dû à un transfert de charges des frais de routage et d'affranchissement des BRS n° 480 et 481. Ces frais sont habituellement pris en charge sur la subvention attribuée par le CNRS.

En 2015 la subvention CNRS a servi à régler la location du photocopieur, l'achat du papier pour le BRS, les fournitures de bureau, le routage de 5 BRS et l'envoi postal de 7 BRS (dont 2 de l'année 2014), les frais d'affranchissement, de téléphone, d'audioconférence et l'achat de petit matériel informatique. Les années précédentes, toutes les dépenses liées au BRS étaient payées sur les crédits sociaux.

#### **4. Bilan du Congrès de janvier 2015 à Sète**

Le coût du mandat a été calculé à 24 €, en baisse de 1 € par rapport au congrès de 2011.

Le bilan du congrès est en **excédent de 871 €**.